

La Confédération du Crédit Mutuel appelle Arkéa à rentrer dans le rang

BANQUE

L'organe politique du Crédit Mutuel annonce avoir complété sa réforme.

Sharon Wajsbrot
@Sharonwaj

Nouveau coup de semence au Crédit Mutuel. À l'issue du conseil d'administration de l'organe politique du groupe mutualiste (la Confédération nationale du Crédit Mutuel) mercredi, le groupe a adressé un nouveau message de fermeté aux trois fédérations réunies au sein d'Arkéa, qui entendent quitter le giron du groupe.

« Compte tenu des décisions [...] qui confirment que Crédit Mutuel est une marque possédée par la

Confédération et partie intégrante de la solidarité qui unit toutes les entités du groupe, le conseil d'administration de la Confédération appelle solennellement les dirigeants du Crédit Mutuel Arkéa à mettre fin à des querelles judiciaires absurdes et à revenir à un fonctionnement apaisé », précise un communiqué au titre évocateur : « La Confédération tend une nouvelle fois la main aux dirigeants du Crédit Mutuel Arkéa. »

La Confédération donne des gages

Pour convaincre Jean-Pierre Denis, le président du Crédit Mutuel Arkéa, de renoncer à ses projets d'indépendance, la Confédération met en avant ses efforts de réforme récents. En matière de conformité, les attributions de cet organe politique ont été renforcées, de sorte que la Confédération estime désormais disposer de « tous les moyens juridi-



La querelle qui oppose la Confédération au Crédit Mutuel Arkéa est loin d'être résolue. Photo Sipa

ques nécessaires à l'exercice de sa mission ». Autre gage de réforme : l'organe central du Crédit Mutuel va se doter de toute une série de règles de gouvernance renouvelées d'ici à la fin de l'année pour conforter son indépendance (règlement intérieur du conseil, charte de l'administrateur, charte éthique du groupe).

Cette mise au carré et les décisions de justice récentes devraient,

« Notre volonté d'avoir une séparation ordonnée du groupe Crédit Mutuel demeure inchangée. »
COMMUNIQUÉ DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

aux yeux de la Confédération présidée par Nicolas Théry, le patron de la fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe, convaincre Arkéa de rentrer dans le rang. D'autant que « le tribunal administratif de Rennes [...] a adressé une injonction au Crédit Mutuel Arkéa de répondre aux sollicitations de l'inspection générale de la Confédération, sous peine d'astreinte de 1.000 euros par jour de retard », souligne encore le communiqué.

Pas sûr toutefois que ces arguments soient entendus à Brest. Au sein d'Arkéa, on fait valoir « des contre-vérités ». « Depuis fin décembre 2016, Arkéa transmet à la Confédération toutes les informations demandées », assure une source. « Notre volonté d'avoir une séparation ordonnée du groupe Crédit Mutuel demeure inchangée », précise par ailleurs le Crédit Mutuel Arkéa. Désormais médiateur dans ce conflit, Christian Noyer a encore du pain sur la planche. ■

Entrez dans la parenthèse du Week-end



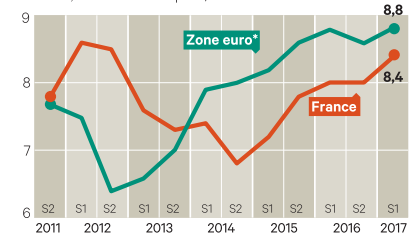
Tous les vendredis avec Le Parisien

Le Parisien
(WEEK-END)
LE SUPPLÉMENT MAGAZINE DU PARISIEN

Cessions : le prix des PME françaises flambe

Evolution du prix d'achat des entreprises moyennes

Médiane, valeur de l'entreprise/Ebitda



Indice Argos mid market recalculé sur 12 mois glissants
* LES ECHOS / SOURCES : CNCC, EPSILON RESEARCH

FUSIONS-ACQUISITIONS

Les entreprises de taille moyenne se sont vendues 8,4 fois leur résultat brut d'exploitation au premier semestre.

Anne Drif
@Anndrif

Les PME françaises accélèrent leur rattrapage sur le « Mittelstand » allemand, donné en modèle de réussite par les politiques. Au moins sur le plan de leur valorisation. Selon l'indice CNCC Epsilon Research publié ce jeudi, le prix de cession des PME françaises a flambé au premier semestre plus vite que la moyenne de la zone euro.

La soixantaine d'entreprises de 15 à 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, analysées par l'étude, qui ont changé de mains entre janvier et juin, se sont vendues autour de 8,4 fois leur résultat brut d'exploitation (Ebitda). Un chiffre qui marque une hausse deux fois plus rapide (5 % par rapport à fin 2016) qu'ailleurs en Europe. Et ce, malgré un marché des fusions-acquisitions en baisse de 23 % en valeur (un peu moins de 800 millions d'euros) dans l'Hexagone.

Les PME françaises rejoignent ainsi les standards européens (8,8 fois l'Ebitda), après leur décrochage de fin 2013. « L'économie française a redémarré et l'élection présidentielle a accéléré cette dynamique. Les PME françaises profitent aussi

de la croissance continue des marchés actions », souligne Olivier Salustro, vice-président de la commission évaluation de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. La part des acquéreurs cotés a en outre augmenté de 15 % fin 2016 à 24 % au premier semestre 2017, ce qui ne peut qu'alimenter la hausse des prix.

Cette hausse a en partie compensé le recul de l'appétit des acquéreurs étrangers qui sont traditionnellement prêts à payer plus cher leurs acquisitions pour se démarquer de leurs concurrents locaux. Ceux-ci ne pèsent en effet plus que 22 % des groupes industriels à l'achat en France (contre 76 % en 2013 et 24 % en fin d'année dernière).

Décote structurelle

Reste que « les PME françaises souffrent toujours d'une décote structurelle, liée à leur taille plus petite que dans le reste de la zone euro. Elles sont également moins tournées à l'international que leurs concurrentes allemandes », ajoute Olivier Salustro pour expliquer le maintien de l'écart avec la moyenne européenne. A cela s'ajoute un effet d'inertie du tissu économique, venu modérer la progression des prix français.

Dans le passé, cette résilience a néanmoins payé en période de crise. Lors des turbulences de la zone euro, celle-ci a amorti la chute des prix constatée dans toute la zone. De fin 2011 à fin 2013, les PME françaises s'étaient ainsi vues valorisées deux multiples de plus d'Ebitda que leurs concurrentes de l'Union (8,5 fois l'Ebitda, contre 6,5 fois l'Ebitda). ■